

Fédérations cantonales de coopération internationale : importance & rôle

En Suisse latine, chaque canton dispose d'une fédération cantonale de coopération internationale. Ces fédérations ont pour objectif commun de promouvoir la qualité de la coopération internationale en Suisse et dans les pays du Sud et de l'Est. Elles jouent le rôle d'interfaces entre leurs organisations membres et les pouvoirs publics – communes, cantons et Confédération à travers la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) – mais parfois aussi des entreprises ou encore des universités ou des hautes écoles.

Dès 2005, les sept fédérations cantonales ont développé un réseau de collaboration : le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine (FEDERESO).

1. Les fédérations cantonales assurent la qualité et la pertinence des projets soutenus

Les fédérations regroupent environ 260 organisations membres. Bien qu'il existe des spécificités dues à des contextes cantonaux différents, chaque fédération répond de la qualité et de la pertinence des projets de développement déposés par leurs organisations membres. Pour cela, les fédérations comptent sur l'expertise d'expert-e-s bénévoles provenant de divers domaines professionnels – santé, agriculture, éducation, etc. En 2021, 17,8 millions de francs suisses ont été attribués à environ 280 projets de développement.

2. Les fédérations cantonales mobilisent des ressources financières additionnelles pour la coopération internationale

Les fédérations développent et entretiennent des liens privilégiés avec les collectivités publiques. Cela leur permet de jouer un rôle essentiel dans la mobilisation de ressources financières pour la coopération internationale. Ces dynamiques au niveau cantonal sont soutenues par la DDC qui verse pour chaque franc mobilisé localement 40 centimes additionnels.

3. Les fédérations cantonales contribuent à la professionnalisation de leurs organisations membres

Les fédérations sont un lieu d'échanges d'expériences et de savoirs. Des questions communes à toutes les organisations membres peuvent y être thématiques – articulation entre coopération au développement et action humanitaire, prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR), suivi des projets dans des régions difficiles, gestion des risques de l'organisation et de son projet, etc.

Les fédérations organisent régulièrement des formations. Des sujets comme l'élaboration et la gestion de projets, la sensibilisation à la PCSR, la planification stratégique et budgétaire ou encore la recherche de fonds y sont agendés.

4. Les fédérations cantonales diffusent une information de qualité sur des thématiques liées à la coopération internationale et au développement durable

Les fédérations inscrivent leur travail dans le cadre de référence international constitué par l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable. Elles organisent des actions d'information et de sensibilisation dans leurs cantons respectifs destinés à mettre en lumière l'importance de ces objectifs. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, réduire les inégalités, préserver le climat et les ressources ainsi que renforcer les moyens de mise en œuvre d'un partenariat mondial constituent les principaux thèmes abordés.